

Les écolo-staliniens de Lyon veulent interdire une 2ème voiture par famille

15 Déc 2022, 17:10



L'arrêt de la distribution de la "deuxième vignette" est fixé à juin 2023, mais se fera de manière "progressive", avec des prolongations possibles jusqu'à fin 2023. Au total, ce sont près de 2.000 seconds véhicules par foyers qui seront concernés par cette mesure, qui constitue, pour la majorité écologiste, un premier pas vers une sortie du "tout voiture". (Crédits : DR ZFA)

Certes, je généralise un peu abusivement, ce n'est pas tout à fait ça dans le texte, mais ça revient à ça pour les conséquences.

Plus de stationnement résident pour la 2ème voiture du foyer... un suicide économique en ces temps d'augmentation du prix du gaz, de l'électricité, du pain... j'en passe et des meilleures. Ajouté au prix de l'essence, à l'amortissement du prix d'achat de la deuxième voiture, au chômage qui pointe son nez dans nombre de ménages touchés par les fermetures d'entreprise, payer la peau des fesses un parking pour une deuxième voiture, c'est, forcément, faire disparaître cette dernière...

À Lyon, la sortie de la deuxième voiture par foyer est lancée : le ticket résident limité à un véhicule

Ce n'est pas une mesure à proprement parler de la ZFE lyonnaise, dont les rênes sont tenues par la Métropole, mais c'est bien une disposition qui visera à limiter le nombre de voitures stationnées sur la voie publique par foyer, et donc circulant dans l'enceinte de la ville. Car en proposant de limiter l'octroi d'un ticket résident à un seul véhicule par foyer, la majorité conduite par le maire Grégory Doucet veut faire un pas de plus vers le renoncement à la voiture thermique et tend à favoriser le partage de l'espace public et l'auto-partage.

C'est un pas de plus vers la diminution de la voiture en ville que vient de faire la majorité écologiste de la Ville de Lyon. Ce jeudi, en conseil municipal, les élus ont voté pour l'arrêt de l'octroi d'une deuxième vignette de stationnement résident par foyer.

Jusqu'ici, les Lyonnais résidant au sein des neuf arrondissements de la ville pouvaient en effet bénéficier de deux vignettes de stationnement résident par foyer, avec un tarif annuel différencié – plus cher – pour le deuxième véhicule. Soit 40 euros mensuel pour le premier véhicule (ou 20 euros pour tout véhicule disposant d'une vignette Crit'Air verte ou Crit'air 1) et 60 euros pour le second véhicule détenu par un même foyer. Près de 2.000 véhicules seraient directement concernés par cette mesure, selon la municipalité.

<https://region-aura.latribune.fr/territoire/politique-publique/2022-12-15/a-lyon-la-sortie-du-tout-voiture-se-precise-avec-une-limitation-du-ticket-resident-a-un-vehicule-par-foyer-944768.html>

J'ai calculé, à la louche, qu'une voiture garée dans la rue à

Lyon pendant les heures payantes, de 9h à 19h, 5 jours par semaine, au prix de 4 euros les 3 heures, ça fait la douce somme de minimum 12 euros pas jour, soit 240 euros par mois...

De quoi obliger les Français moyens qui bossent, qui ont besoin de leur voiture... à arrêter de travailler ou à aller s'installer en banlieue, sauf à faire des heures de transports en commun en toute insécurité.

Les ordures... Pendant ce temps, eux se baladent en taxi aux frais de la princesse.



Et les salopards d'écologos-dingos de ricaner, de se gausser... Hidalgo en tête...

Lecteur vidéo

00:00

00:15

On ne s'en sortira pas sans révolution. Ils sont en train de nous interdire ou rendre impossibles (c'est la même chose) toutes nos libertés, pour nous faire opérer un retour en arrière de près de 200 ans.

Christine Tasin

<https://resistancerepublicaine.com/2022/12/18/les-ecolo-staliens-de-lyon-ont-encore-frappe-interdiction-dune-2eme-voiture-par-famille/>